



Paroisse  
Notre-Dame de Vie  
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 02 JUIN 2024  
Le SAINT SACREMENT  
ANNEE B

Tel : 04 93 45 13 87 – mail :  
notredamedevie@free.fr

Site : [www.paroissenotredamedevie.fr](http://www.paroissenotredamedevie.fr)

### Le Saint Sacrement

Nous célébrons aujourd'hui la solennité du Saint Sacrement qui est tout à la fois : Source et sommet de la vie de l'Église, source et sommet de la vie de tout chrétien et « autoroute vers Dieu » (*St Carlo ACOUTIS 1991-2006*).

Ce que nous voyons sur l'autel de Dieu, c'est le pain et la coupe. Mais **la foi** nous donne la véritable dimension de ce pain qui est **corps du Christ** et du contenu de cette coupe qui est **sang du Christ**.

Comment cela se peut-il ? Parce qu'il s'agit d'un sacrement et comme les six autres sacrements, il exprime autre chose que ce qui se présente à nos regards. Ce que nous voyons est une apparence matérielle tandis que ce que nous comprenons, dans la foi, est un **fruit spirituel**. C'est pourquoi, lorsque nous recevons, au creux de la main, la sainte hostie avec la monition « le corps du Christ », nous répondons « Amen » signifiant : « qu'il en soit ainsi ».

Le St Sacrement, communion au Seigneur, est fondamental dans notre vie de baptisé car, à la différence de toute autre nourriture que nous transformons, cette communion **nous transforme** en nous configurant au Christ.

Tout sacrement, pour produire ses fruits, doit être reçu dans la foi et cette foi n'est autre que : croire, croire sans voir, faire confiance et se convertir.

Rendons grâce avec tous les saints pour ce merveilleux sacrement de l'eucharistie (*perpétuant le sacrifice de Jésus sur la croix*) que le Seigneur nous a laissé pour vivre ici-bas en attendant la récompense éternelle.

Diacre Alain

Le P. Elie Sacre, actuel curé de la paroisse St Euchèr (Vallauris) devient curé de la paroisse Notre Dame de Vie à partir du 1er septembre 2024. A cette date le P. Olivier Petit deviendra curé de la paroisse St Jérôme à Nice. Avant son départ le P. Olivier Petit saluera les paroissiens lors des messes dominicales : le dimanche 18 août à St Jean Baptiste (9h), St Jacques (11h), chapelle Notre Dame de Vie (18h) ; samedi 24 août à Ste Catherine, dimanche 25 août St Charles (9h30) et Ste Philomène (11h).

**Accueil au secrétariat paroissial** tous les samedis matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous pris par mail ou téléphone.

**Secours Catholique**, librairie solidaire « Blablabook » (vente à prix réduit de livres) et dépose de vêtements : mercredi de 10h00 à 12h00 puis de 14h30 à 17h00 et samedi de 10h00 à 12h00.

**Saint Vincent de Paul St Jacques (Mougins)** 06 64 62 37 32.

**Saint Vincent de Paul St Charles (Rocheville)**, permanence, cours ouest, lundi matin 9h30-11h30 – 06 18 24 56 01

**Saint Vincent de Paul, Ste Philomène (le Cannet)**, 06 16 75 05 16.

**Association ALAID**, permanence à St Charles (cours ouest) : 3 juin de 10h à 12h45, lundi 10 juin de 11h à 16h, mercredi 19 juin de 10h à 12h45, le lundi 24 juin de 10h à 12h45

**Les adultes désirant préparer le baptême, la confirmation et la communion** sont invités à prendre contact par mail : [notredamedevie@free.fr](mailto:notredamedevie@free.fr)

**Samedi, 9h-12h, un prêtre accueille, confesse et anime une adoration du St Sacrement en l'église St Charles (cela peut être annulé en raison de baptême).**

**Prions pour les nouveaux baptisés : Shayna, Liliane, Kolia, Ayden, Elsy, Gaspard, Ambre, Darren, Sienna.**

Prions pour les collégiens et lycéens de notre doyenné confirmés ce samedi 1er juin dont 26 de notre paroisse.

Prions pour les défunts dont nous avons célébré les obsèques la semaine écoulée : Jean LOTTE, Jacki ROSSI

**N'oubliez pas votre contribution au Denier de l'Eglise.** Elle finance le traitement des prêtres. Ceux-ci ne sont financés que par le Denier de l'Église et les intentions de messes car les quêtes et autres dons servent exclusivement au fonctionnement de la paroisse et du diocèse. Si la collecte du Denier de l'Église ne couvre pas ces traitements, il faudra inévitablement dans un premier temps réduire le montant des traitements et dans un second temps le nombre de prêtres en limitant l'accueil de prêtres envoyés par d'autres diocèses. Ce qui entraînera forcément une moindre disponibilité des prêtres en poste. Pour contribuer au Denier de l'Église utiliser les enveloppes à votre disposition dans les églises de la paroisse ou passer par le site internet du diocèse de Nice : <https://nice.catholique.fr>. Cliquer à l'onglet « Donner ».